



## Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 24 août 2020 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### DEMANDE NO. DPDRL200224

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 10 chemin Lac-Ouellette (LOT: 5 090 338)**

Demande de dérogation mineure (DPDRL200224) de monsieur Normand Foisy sur le lot 5 090 338 sur le chemin du Lac-Ouellette, qui a pour objet d'autoriser en zone REC-4 un lotissement de 2 830.9m<sup>2</sup> au lieu de 3 700 m<sup>2</sup>.

Le tout tel que prescrit au règlement de lotissement no.24 à l'article 5.5 Dispositions applicables aux zones non mentionnées aux articles 5.2, 5.3 et 5.4

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande par consultation écrite à l'adresse suivante [urbanisme@munfn.ca](mailto:urbanisme@munfn.ca). Pour toute information additionnelle, veuillez appeler au 819 587-3400 ou consulter le site internet [www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca).

Donné à Ferme-Neuve, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille vingt.

Martine Charron  
Directrice générale adjointe et  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 6 août 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 6 août 2020.

Martine Charron  
Directrice générale adjointe et  
Secrétaire-trésorière adjointe

---